

# COMMUNE D'OGENS

## Election complémentaire à la Municipalité du 12 mars 2023 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- qu'un seul siège est à repourvoir,
- que la liste d'Entente municipale, comprenant le nom d'une candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),

#### PROCLAMME

**Madame Lucie Elisabeth Weber**, née le 28.03.1987, originaire de Siblingen (SH), domiciliée à la Route de Bioley-Magnoux 17 à Ogens, **élue tacitement Municipale** pour la fin de la législature 2021-2026.

Le scrutin prévu le 12 mars 2023 par l'arrêté de convocation du 10 novembre 2022 de la Préfecture du district du Gros-de-Vaud pour l'élection d'un municipal n'aura pas lieu.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau:



La secrétaire:



Ogens, le 30 janvier 2023